

ANNEXE : TABLEAU DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS ÉMISES EN 2019

Les recommandations qui devaient être émises dans le rapport, mais qui ont été prises en compte comme suite au rapport provisoire ou lors des échanges durant l'enquête, ne sont pas comptabilisées. Celles-ci apparaissent en général dans la rubrique du rapport « mesures mises en œuvre » par la personne morale concernée (armateur ...). Ces recommandations, bien que suivies, n'apparaissent donc pas dans le pourcentage des recommandations comptabilisées.

De même, le *BEA*mer n'émet pas de recommandation à l'armement ou capitaine de respecter de la réglementation, celle-ci étant par nature obligatoire. Le rappel de la réglementation est fait, en général, dans le corps de texte du rapport.

RECOMMANDATION DÉFINITIVE	ÉVÉNEMENT	NATURE DE L'ÉVÉNEMENT	DÉSTINATAIRE	SUITE DONNÉE
De s'assurer que les capitaines et les équipages puissent prendre leur repos hebdomadaires régulièrement.	ANDREA LINDA MARIA	Talonnage	Armement du navire	Aucun retour de l'armement
De contrôler que les capitaines respectent les consignes de navigation quant à la route à suivre.	ANDREA LINDA MARIA	Talonnage	Armement du navire	Aucun retour de l'armement
De revoir le DUERP du navire en mettant en place des mesures de préventions concrètes pour tenir compte de l'analyse de cet accident grave.	ETENDARD	Accident du travail maritime	Armement du navire	Pas de retour direct concernant la mise à jour du DUERP mais le patron armateur a rajouté 3 arrêts d'urgence sur le circuit hydraulique du treuil de pêche
D'étudier, en concertation avec les équipages, les dispositifs de récupération d'un homme à la mer les plus adaptés à sa flotte.	LA HOULE	Homme à la mer	Armement du navire	Recommandation prise en compte par l'armement
D'étudier la possibilité d'intégrer dans les équipements du navire les dispositifs de récupération d'un homme à la mer.	LA HOULE	Homme à la mer	Administration	Recommandation prise en compte par l'administration

RECOMMANDATION DÉFINITIVE	ÉVÉNEMENT	NATURE DE L'ÉVÉNEMENT	DÉSTINATAIRE	SUITE DONNÉE
De reconsidérer, à la lumière du retour d'expérience sur cet accident, les procédures du système de management de la qualité (code ISM) relatives à la veille passerelle à bord des navires de la compagnie.	CSL VIRGINIA - ULYSSE	Abordage	Armement de l'ULYSSE	Recommandation prise en compte par l'armement
De faire respecter l'application des procédures d'utilisation des alarmes des radars et du BNWAS.	CSL VIRGINIA - ULYSSE	Abordage	Armement de l'ULYSSE	Recommandation prise en compte par l'armement
D'établir les conditions dans lesquelles la ronde de sécurité peut être effectuée par le timonier.	CSL VIRGINIA - ULYSSE	Abordage	Armement de l'ULYSSE	Recommandation prise en compte par l'armement
À la lumière de cet événement, d'effectuer un retour d'expérience et d'informer les navires de la flotte et les autorités du pavillon des conclusions de l'étude.	CSL VIRGINIA - ULYSSE	Abordage	Armement du CSL VIRGINIA	Recommandation prise en compte par l'armement
De laisser aux capitaines, en liaison avec la compagnie, le choix de la position de mouillage.	CSL VIRGINIA - ULYSSE	Abordage	Armement du CSL VIRGINIA	Recommandation prise en compte par l'armement
De modifier la réglementation afin de rendre obligatoire l'équipement en VDR des navires à passagers neufs de plus de 500 exploités en navigation nationale.	BREIZH NEVEZ 1	Talonnage	Administration	L'administration ayant émis des réserves quant à l'opportunité d'une révision de la réglementation visant à rendre obligatoire l'emport d'un VDR pour cette classe de navires, la recommandation ne sera pas suivie d'effet
De rappeler aux capitaines qu'ils ont toute latitude pour rebrousser chemin ou différer leur départ quand ils jugent qu'il y a un risque à entreprendre la traversée aux horaires programmés.	BREIZH NEVEZ 1	Talonnage	Armement du navire	Recommandation prise en compte par l'armement

RECOMMANDATION DÉFINITIVE	ÉVÉNEMENT	NATURE DE L'ÉVÉNEMENT	DÉSTINATAIRE	SUITE DONNÉE
De considérer la désignation systématique d'un timonier de référence pour les conditions les plus difficiles.	BREIZH NEVEZ 1	Talonnage	Armement du navire	Recommandation prise en compte par l'armement
De généraliser, sur les bases des Glénans, la présence du tuteur encadrant les moniteurs stagiaires, même lorsque ceux-ci sont accompagnés du moniteur référent de l'activité.	LA LICORNE	Heurt d'un kitesurfeur par un semi-rigide	Organisme de formation	L'organisme de formation considère que la recommandation est sans objet, puisqu'aujourd'hui, il ne participe plus à la formation des moniteurs stagiaires de kitesurf et ne partage pas l'analyse faite par le BEAmer sur la position juridique des moniteurs stagiaires
De rendre obligatoire, dans le cadre de la formation aux activités nautiques et aquatiques, l'installation de cages d'hélice (part hélice) ou dispositif équivalent sur les embarcations utilisées pour la récupération de personnes à la mer.	LA LICORNE	Heurt d'un kitesurfeur par un semi-rigide	Administration	L'administration propose d'étudier la possibilité d'un amendement aux dispositions applicables aux navires de formation ou destinés à la location - vis-à-vis des risques créés par les hélices pour les personnes
D'améliorer la procédure d'information des zones de tir du site des Landes de la DGA Essais de missiles (DGA EM), notamment en ce qui concerne la communication avec les navires étrangers souvent ignorant des particularités de la zone.	MOMO	Démâtage et homme à la mer	Administration	Recommandation prise en compte par l'administration qui considère toutefois la pratique de la langue anglaise des opérateurs du DGA EM comme satisfaisante
De faire porter sur les supports de navigation, cartes papiers et électroniques les secteurs dangereux dans des conditions de houle particulières.	MOMO	Démâtage et homme à la mer	Administration	Recommandation prise en compte par l'administration